



## RAPPORT DE GESTION – PÉRIODES DE TROIS MOIS TERMINÉES LES 31 MAI 2016 ET 2015

### INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion commente les résultats financiers et la situation financière de Neptune Technologies & Bioressources inc. (« Neptune » ou « la Société ») incluant ses filiales, Acasti Pharma inc. (« Acasti ») et Biodroga Nutraceutiques Inc. (« Biodroga »), pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2016 et 2015. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers intermédiaires consolidés pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2016 et 2015. De l'information additionnelle sur la Société ainsi que les déclarations d'enregistrement et autres documents publics déposés sont disponibles sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur EDGAR, à [www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml).

Dans le présent rapport de gestion, l'information financière pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2016 et 2015 est basée sur les états financiers intermédiaires consolidés de la Société qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Conformément à son mandat, le comité d'audit du conseil d'administration de la Société examine le contenu du rapport de gestion et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le conseil d'administration a approuvé le présent rapport de gestion le 11 juillet 2016. Les informations fournies dans ce rapport sont actuelles à cette date, sauf indication contraire.

Il est à noter qu'aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait aux rubriques « Transactions entre parties liées », « Activités hors bilan », « Méthodes comptables et estimations critiques » ou « Risques et incertitudes », par rapport à ce qui est indiqué dans le rapport de gestion annuel de 2016 de la Société déposé auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiennes le 25 mai 2016. Par conséquent, ces aspects ne sont pas abordés dans le présent rapport.

À moins d'indication contraire, les termes « nous », « notre », « nos », « Neptune », l'« entreprise » et la « Société » font référence à Neptune Technologies & Bioressources inc. et ses filiales. Sauf indication contraire, tous les montants dans ce rapport sont exprimés en dollars canadiens. Les symboles « \$ CA », « \$ US » et « EUR » font référence au dollar canadien, au dollar américain et à l'euro, respectivement. Les informations communiquées dans ce rapport se limitent à celles que la direction juge « importantes », c'est-à-dire que toute omission ou inexactitude de ces informations pourrait influencer ou modifier la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de conserver ou de vendre des titres de la Société.

### ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés qui figurent dans le présent rapport de gestion qui ne portent pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent sensiblement des résultats passés ou

des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « prévoit », « entend » ou « planifie » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent rapport de gestion seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective » qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune et est disponible sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sur EDGAR, à [www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml) et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à [www.neptunebiotech.com](http://www.neptunebiotech.com). Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport de gestion sont à jour à la date du présent rapport de gestion. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans les présentes comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

#### **Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS**

La Société utilise des mesures financières ajustées, incluant le BAIIA ajusté (Bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) et la perte d'exploitation non-IFRS (perte d'exploitation avant les intérêts, l'impôt et les amortissements), pour évaluer sa performance d'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont issues directement des états financiers de la Société et sont présentées de manière uniforme d'une période à l'autre. La Société utilise ces mesures afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa performance par rapport à ses concurrents. Ces mesures aident également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir ses résultats du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.

La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et d'autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA ajusté et la perte d'exploitation non-IFRS pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La méthode de calcul du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non-IFRS de Neptune peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.

Neptune calcule son BAIIA ajusté consolidé et sa perte d'exploitation non-IFRS consolidée en ajoutant (à la perte nette) au résultat net les charges financières, les amortissements et l'impôt sur le résultat et en soustrayant les produits financiers. D'autres éléments tels que les recouvrements d'assurances liés à l'explosion de l'usine et les frais d'acquisition sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société et sont donc exclus du calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Les produits financiers et charges financières incluent le profit (la perte) de change et la variation de la juste valeur des dérivés. Neptune exclut aussi du calcul de son BAIIA ajusté et de sa perte d'exploitation non-IFRS l'incidence de certaines transactions non monétaires comptabilisées, comme la rémunération à base d'actions. La Société juge qu'il est utile d'exclure cet élément puisqu'il constitue une charge hors trésorerie. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est nécessairement non récurrent.

Un rapprochement (de la perte nette) du résultat net au BAIIA ajusté ou à la perte d'exploitation non-IFRS est présenté plus loin dans ce document.

## APERÇU DES ACTIVITÉS

### Initiatives de productivité générant des résultats

Projet Turbo, une initiative à l'échelle de l'entreprise introduite pour accroître l'efficacité et la performance opérationnelle est bien en cours. Entre autres choses, Neptune se concentre sur l'optimisation des processus d'affaires et la réduction des frais généraux et administratifs. Puisque Neptune accroît l'efficacité de sa productivité à l'échelle de toute l'entreprise, cela devrait dorénavant se traduire par un renforcement des résultats financiers. Jusqu'à présent, Neptune a identifié et mis en place des initiatives qui généreront 75 % des économies projetées d'approximativement 5 millions \$, avec environ 70 % déjà reflété dans les résultats au 31 mai 2016.

### Ressources humaines

Neptune, Acasti et Biodroga emploient actuellement 130 salariés.

Le 29 juin 2016, la convention collective a été signée pour une période de 2 ans. La direction est d'avis que la certification n'aura aucune incidence sur les activités de Neptune et les activités de son usine à Sherbrooke.

### Loan Financing

Le 20 avril 2016, la Société a annoncé la signature d'un prêt à terme de 2,10 million de livres sterling (3,822 millions \$) avec Bank and Clients PLC (« B&C »), une banque du Royaume-Uni. Garanti par une sûreté de second rang, le prêt à terme de quatre ans porte intérêt à un taux de 12 % par année et prévoit un congé de 15 mois pour le remboursement du principal, après quoi le prêt sera remboursable mensuellement sur une période de 33 mois. Le produit du prêt a servi à combler les besoins en fonds de roulement de la Société, tels que les comptes à recevoir et les inventaires, ainsi qu'à soutenir la croissance future.

### Brevets et contrats de licence

Appel de la décision du PTAB par Aker et Enzymotec : nous vous référons au rapport de gestion annuel de 2016 pour les détails puisque rien de nouveau n'est survenu durant ce trimestre.

Aux termes de l'accord de règlement conclu avec Enzymotec le 27 avril 2014, les obligations en matière de redevances en Australie dépendaient également de l'issue d'une demande de réexamen auprès du Bureau des brevets de l'Australie pour la révision de certaines revendications du brevet australien portant sur la composition accordé à Neptune (AU 2002322233). Enzymotec avait décidé d'aller de l'avant avec sa demande de réexamen du brevet. Le 25 mai 2015, le Bureau des brevets de l'Australie a confirmé que toutes les revendications du brevet australien de Neptune étaient brevetables. Le 28 juillet 2015, Enzymotec a à nouveau déposé une demande de réexamen en Australie à l'égard du même brevet, laquelle a été rejetée dans sa totalité par le Bureau des brevets d'Australie au début du mois de septembre 2015, confirmant encore une fois la validité du brevet australien AU 2002322233 de Neptune sur la composition. En septembre et en octobre dernier, Enzymotec a déposé une troisième (rejetée) et une quatrième demande de réexamen en Australie. Le 16 mai dernier, le bureau des Brevets de l'Australie a confirmé que toutes les revendications du brevet australien de Neptune étaient innovatrices, mais que certaines étaient toutefois évidentes et donc invalides. Nous sommes en désaccord avec le bureau des Brevets de l'Australie quant à leur conclusion sur l'évidence à l'égard de certaines des revendications, et nous entendons répondre à l'examineur. Ceci étant dit, Enzymotec n'a pas réussi, malgré cette quatrième tentative à invalider les revendications qui déclenchent le versement de royalties, et ces dernières sont toujours dues à Neptune sur les ventes d'Enzymotec en Australie depuis le 27 avril 2014. Aucune royauté n'a été comptabilisée par Neptune dans ses états financiers pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016. Neptune travaille présentement à recouvrer les royalties dues par Enzymotec.

### À propos d'Acasti Pharma Inc.

Acasti est en communication avec la FDA au sujet des prochaines étapes proposées dans le développement clinique de CaPre<sup>MD</sup>. Un tel échange devrait permettre à la FDA de fournir ses commentaires quant au plan d'Acasti et de clarifier ou de répondre à des questions spécifiques que la FDA peut avoir avant ces prochaines étapes en vue de l'essai clinique de phase III. Cet échange peut prendre la forme de communication écrite, de discussions et de rencontres potentielles en personne avec la FDA.

Acasti a l'intention d'entreprendre un essai clinique de phase III aux États-Unis, avec possiblement quelques emplacements pour des essais cliniques au Canada sur une population de patients présentant des taux de triglycérides très élevés (supérieurs ou égaux à 500 mg/dL). Du temps et des capitaux additionnels seront nécessaires pour compléter les essais cliniques de phase III et accomplir le dépôt d'une demande de drogue nouvelle (« NDA ») en vue d'obtenir l'approbation du CaPre<sup>MD</sup> aux États-Unis par la

FDA avant de pouvoir le commercialiser. Il est possible que l'approbation initiale obtenue soit en vue de traiter l'hypertriglycéridémie sévère seulement.

Acasti entend poursuivre la voie réglementaire pour CaPre<sup>MD</sup> en vertu de l'article 505(b)(2) de la Loi fédérale sur les aliments, les médicaments et les cosmétiques des États-Unis et mène une étude comparative de biodisponibilité, comparant CaPre<sup>MD</sup> à un médicament de prescription d'oméga-3 comme un moyen d'établir un pont scientifique entre les deux. Cela aidera à déterminer la faisabilité d'une voie réglementaire 505(b)(2), tout en optimisant également la conception de protocole d'un essai de phase III. La voie d'approbation de 505(b)(2) a été utilisée par de nombreuses autres entreprises et les experts d'Acasti en réglementation et en études cliniques croient qu'une telle stratégie est mieux pour CaPre<sup>MD</sup>. Cela devrait permettre à Acasti d'optimiser l'avancement de CaPre<sup>MD</sup> tout en profitant d'importantes données cliniques et non cliniques déjà disponibles d'autres médicaments d'ordonnance oméga-3 approuvés par la FDA. De plus, cela devrait réduire les coûts prévus et rationaliser le programme global de développement de CaPre<sup>MD</sup> requis pour appuyer le dépôt d'une demande NDA.

La finalisation et la réalisation du plan global de développement d'Acasti et du programme définitif de la phase III y compris les coûts et les échéanciers dépendent des commentaires et directives de la FDA. Acasti a reçu une réponse favorable de la FDA sur le programme de développement clinique de CaPre<sup>MD</sup>. Par conséquent, Acasti a soumis un amendement à la présente demande de drogue nouvelle de recherche (DNR) pour commencer une étude pivot comparative de biodisponibilité tout en continuant à travailler en étroite collaboration avec la FDA afin de s'assurer qu'Acasti est alignée avec leur point de vue sur le développement clinique de CaPre<sup>MD</sup>.

Comme prévu, Acasti a initié et a récemment complété l'inscription des sujets sous réserve de l'étude de rapprochement de biodisponibilité. Acasti attend les résultats de l'étude avant la fin de l'année qui devraient confirmer la voie réglementaire choisie par Acasti.

Le 1<sup>er</sup> mars 2016, Acasti a annoncé la démission de Jerald D. Wenker, Harlan W. Waksal, Adrian Montgomery et Reed V. Tuckson comme administrateurs d'Acasti effective au 29 février 2016. À pareille date, Acasti a annoncé la nomination du Dr. Roderick Carter en tant que président exécutif du conseil d'administration et Pierre Fitzgibbon à titre de membre du conseil d'Acasti.

Le 22 mars 2016, Acasti a reçu un avis de déficience du NASDAQ confirmant qu'Acasti ne respecte plus le règlement 5605 de NASDAQ qui requiert que le comité d'audit soit constitué d'un minimum de trois administrateurs indépendants. Conformément au règlement 5605 (c) (4), le NASDAQ a accordé à Acasti une période de grâce pour respecter les conditions de composition du comité d'audit, période se terminant au plus tard le 29 août 2016. Acasti prévoit satisfaire aux exigences d'inscription par la nomination du nouveau conseil d'administration à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 12 juillet 2016.

Acasti a nommé Mme Jan D'Alvise en tant que présidente et chef de la direction à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016 et Mme D'Alvise a été nommée pour se joindre au conseil d'administration.

Mme D'Alvise est une dirigeante accomplie ayant de l'expérience dans des grandes entreprises multinationales, publiques, ainsi que dans les start-ups privées dans l'industrie des sciences de la vie. Son parcours exceptionnel comprend des rôles de leader dans l'ensemble du cycle de vie de l'entreprise, du démarrage à la commercialisation et la croissance. Mme D'Alvise a établi des partenariats stratégiques de valeur substantielle et a obtenu du financement important auprès d'investisseurs institutionnels.

Des renseignements supplémentaires à l'égard d'Acasti peuvent être obtenus sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## Principales informations financières consolidées

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2016 et 2015. Les informations sont tirées des états financiers intermédiaires consolidés non audités pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2016 et 2015, et des notes y afférentes, préparés selon les normes IFRS publiées par l'IASB.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	Période de trois mois terminée le <b>31 mai 2016</b> \$	Période de trois mois terminée le <b>31 mai 2015</b> \$
Total des produits	11 257	2 704
Perte d'exploitation non-IFRS <sup>1</sup>	(1 147)	(5 168)
Perte nette	(3 824)	(4 966)
Perte nette attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(2 157)	(4 434)
Perte de base et diluée par action	(0,03)	(0,06)
Total des actifs	100 694	93 256
Fonds de roulement <sup>2</sup>	24 152	33 856
Passifs financiers non courants	22 594	13 790
Total des capitaux propres	63 525	68 790
Principaux ratios (en % du total des produits):		
Marge brute	31 %	(31 %)
Frais de vente, généraux et charges administratives	33 %	134 %
Charges de recherche et de développement	20 %	64 %
Perte d'exploitation non-IFRS	(10 %)	(191 %)

<sup>1</sup> La perte d'exploitation non-IFRS (perte d'exploitation avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) n'a pas de sens normalisé en vertu des IFRS. Un rapprochement de celle-ci avec la perte nette de la Société est présenté ci-après.

<sup>2</sup> Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

**RAPPROCHEMENT DE LA PERTE NETTE ET DE LA PERTE D'EXPLOITATION NON-IFRS**

(en milliers de dollars)

	Période de trois mois terminée le <b>31 mai 2016</b> \$	Période de trois mois terminée le <b>31 mai 2015</b> \$
Perte nette	(3 824)	(4 966)
<b>Ajouter (déduire):</b>		
Amortissement et dépréciation	794	600
Rémunération à base d'actions	482	417
Charges financières	1 129	468
Produits financiers	(15)	(34)
Changement dans la juste valeur d'instruments financiers dérivés	(29)	(1 653)
Impôt sur le résultat	292	–
Frais d'acquisition	24	–
<b>Perte d'exploitation non-IFRS</b>	<b>(1 147)</b>	<b>(5 168)</b>

**PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES CONSOLIDÉES**

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Comme il est expliqué ailleurs dans le présent rapport, les produits de la Société sont presque entièrement générés par le secteur nutraceutique. Le secteur cardiovasculaire mène des activités de recherche et a subi des pertes depuis la fondation. Les résultats trimestriels sont présentés dans les tableaux qui suivent :

	31 mai 2016 \$	29 février 2016 \$	30 novembre 2015 \$	31 août 2015 \$
Total des produits	11 257	10 030	5 520	4 378
Perte d'exploitation non-IFRS	(1 147)	(493)	(2 451)	(3 104)
Perte nette	(3 824)	(379)	(2 928)	(2 557)
Revenu net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(2 157)	615	(1 776)	(1 875)
Bénéfice (perte) de base et diluée par action	(0,03)	0,01	(0,02)	(0,02)

	31 mai 2015 \$	28 février 2015 \$	30 novembre 2014 \$	31 août 2014 \$
Total des produits	2 704	4 021	4 735	2 623
Perte d'exploitation non-IFRS	(5 168)	(9 964)	(4 315)	(12 875)
Bénéfice net (perte nette)	(4 966)	(10 679)	74	(14 848)
Perte nette attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(4 434)	(9 220)	(1 333)	(12 725)
Perte de base et diluée par action	(0,06)	(0,12)	(0,02)	(0,17)

La perte nette du trimestre terminé le 31 mai 2016 inclut des charges financières pour un montant de 1 129 \$ qui est composé des intérêts sur les prêts et emprunts de 635 \$ et d'une perte de change de 494 \$. La perte nette du trimestre terminé le 29 février 2016 inclut le recouvrement d'impôt sur le résultat de 2 046 \$ dû à la comptabilisation d'actifs d'impôt différés de la Société non précédemment reconnus puisqu'une rentabilité future est attendue de la société acquise Biodroga et de l'impôt

différé sur les résultats nets de Biodroga depuis la date d'acquisition. La perte nette du trimestre terminé le 30 novembre 2015 inclut un profit découlant de la variation de la juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription de 343 \$ et un autre produit de recouvrement d'assurances de 500 \$. La perte nette du trimestre terminé le 31 août 2015 inclut des coûts indirects de production non attribués de 441 \$ dû au niveau de production plus faible que prévu, la dépréciation des stocks de 945 \$ et le renversement de la dépréciation des stocks de 1 406 \$.

La perte nette du trimestre terminé le 31 mai 2015 était composée d'un profit découlant de la variation de la juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription de 1 653 \$ et incluait également des coûts indirects de production non attribués de 1 733 \$ dû au niveau de production plus faible que prévu. La perte nette du trimestre terminé le 28 février 2015 inclut des coûts marginaux de 2 048 \$ liés aux problèmes de l'usine, la dépréciation des stocks de 4 043 \$ due à la dégradation des matières premières, une dépense de créances douteuses de 592 \$ et une perte de 681 \$ liée à la variation de la juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription. Le résultat net du trimestre terminé le 30 novembre 2014 était composé d'un profit de 5 043 \$ découlant de la variation de la juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription. La perte nette du trimestre terminé le 31 août 2014 incluait des coûts marginaux de 2 658 \$ liés aux problèmes de l'usine, la dépréciation des stocks de 2 063 \$, une perte de 308 \$ liée à la variation de la juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription et une dépense de créances douteuses de 1 246 \$ en lien avec un client significatif.

## INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société a deux secteurs à présenter, comme il est décrit ci-dessous, qui sont les unités d'exploitation stratégiques de la Société. Les unités d'exploitation stratégiques offrent différents produits et services et sont gérées séparément, car elles requièrent différentes stratégies en matière de technologie et de marketing. Pour chacune des unités d'exploitation stratégiques, le principal décideur opérationnel de la Société passe en revue au moins tous les trimestres les rapports de gestion internes. Le sommaire qui suit décrit les activités de chacun des secteurs de la Société :

- Le secteur nutraceutique produit et commercialise des produits nutraceutiques et des solutions clés en main principalement pour des oméga-3 en gélules et en liquide.
- Le secteur cardiovasculaire développe et commercialise des aliments médicaux et des produits pharmaceutiques pour les maladies cardiovasculaires.

L'information sur les résultats de chaque secteur à présenter est incluse ci-après. La performance d'un secteur est évaluée en fonction du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) avant impôt sur le résultat, comme l'indiquent les rapports de gestion internes examinés par le principal décideur opérationnel de la Société. Le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle) permet d'évaluer la performance d'un secteur dans la mesure où la direction est d'avis que cette information est la plus pertinente pour évaluer les résultats de certains secteurs par rapport à ceux d'autres entités évoluant au sein des mêmes secteurs d'activité. La fixation des prix de cession interne s'appuie sur des taux prédéterminés et acceptés par toutes les parties.

**Principales informations financières par secteur**

(en milliers de dollars)

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières par secteur :

**Période de trois mois terminée le 31 mai 2016**

(en milliers de dollars)

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	11 254	3	–	11 257
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non-IFRS)	1 138	(2 285)	–	(1 147)
Perte nette	(1 250)	(3 154)	580	(3 824)
Total des actifs	121 227	25 746	(46 279)	100 694
Fonds de roulement	17 002	7 150	–	24 152

**Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non-IFRS)**

Perte nette	(1 250)	(3 154)	580	(3 824)
Ajouter (déduire):				
Amortissement et dépréciation	766	609	(581)	794
Charges financières	887	287	(45)	1 129
Produits financiers	(1)	(59)	45	(15)
Changement dans la juste valeur d'instruments financiers dérivés	3	(33)	1	(29)
Rémunération à base d'actions	417	65	–	482
Impôt sur le résultat	292	–	–	292
Frais d'acquisition	24	–	–	24
<b>BAIIA ajusté (perte d'exploitation non-IFRS)</b>	<b>1 138</b>	<b>(2 285)</b>	<b>–</b>	<b>(1 147)</b>

**Période de trois mois terminée le 31 mai 2015**

(en milliers de dollars)

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	3 042	5	(342)	2 705
Perte d'exploitation non-IFRS	(3 223)	(1 945)	–	(5 168)
Perte nette	(4 526)	(966)	526	(4 966)
Total des actifs	124 689	35 158	(66 591)	93 256
Fonds de roulement	18 032	15 824	–	33 856

**Calcul de la perte d'exploitation non-IFRS**

Perte nette	(4 526)	(966)	526	(4 966)
Ajouter (déduire):				
Amortissement et dépréciation	593	588	(581)	600
Charges financières	381	87	–	468
Produits financiers	(13)	(21)	–	(34)
Changement dans la juste valeur d'instruments financiers dérivés	–	(1 708)	55	(1 653)
Rémunération à base d'actions	342	75	–	417
<b>Perte d'exploitation non-IFRS</b>	<b>(3 223)</b>	<b>(1 945)</b>	<b>–</b>	<b>(5 168)</b>



## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(Tous les chiffres de cette rubrique sont en milliers de dollars)

### Produits

Le total des produits s'est chiffré à 11 257 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016, ce qui représente une hausse de 316 % par rapport à 2 705 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2015. La hausse est principalement attribuable aux produits réalisés par Biodroga, la nouvelle société acquise le 7 janvier 2016 et à une bonne performance des produits à base de krill représentant une augmentation de 71 % comparativement à l'an dernier.

Le total des produits pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016 inclut des revenus de redevances de 127 \$.

### Marge brute

La marge brute s'obtient par la déduction du coût des ventes du total des produits. Le coût des ventes est constitué essentiellement des coûts engagés pour fabriquer les produits. Il comprend aussi des charges générales connexes comme l'amortissement des immobilisations corporelles, certains coûts liés au contrôle et à l'assurance de la qualité, à la gestion des stocks, à la sous-traitance, des coûts d'entretien et de mise en service et des coûts d'entreposage.

La marge brute de la période de trois mois terminée le 31 mai 2016 s'est chiffrée à 3 520 \$, comparativement à une perte de 842 \$ pour la période correspondante de 2015. La hausse de la marge brute pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016 comparativement à la période correspondante de l'année précédente est principalement attribuable à la diminution des coûts de production et à une meilleure efficacité dans les opérations, ainsi qu'à la contribution de Biodroga. L'amélioration de la marge brute est également attribuable aux coûts indirects de production non attribués de 1 734 \$ dû au niveau de production plus faible que prévu de l'année dernière.

La marge brute en pourcentage du total des produits s'est significativement améliorée passant d'une marge négative de 31 % pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2015 à une marge positive de 31 % pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016. L'amélioration de la marge brute en pourcentage est causée par les mêmes raisons indiquées ci-dessus.

### Charges de recherche et de développement

Les charges de recherche et de développement se sont chiffrées à 2 210 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016, en hausse de 490 \$ comparativement à 1 720 \$ pour la période correspondante de 2015. La hausse de 490 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016 est principalement attribuable à l'augmentation des charges de recherche et de développement du secteur cardiovasculaire et directement reliée au médicament candidat CaPre<sup>MD</sup>.

### Frais de vente, généraux et charges administratives

Les frais de vente, généraux et les charges administratives se sont élevés à 3 757 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016, en hausse de 135 \$ comparativement à 3 622 \$ pour la période correspondante de 2015. La hausse de 135 \$ est principalement attribuable aux frais de vente, généraux et charges administratives de Biodroga et à la dépense de rémunération à base d'actions, partiellement contrebalancée par une diminution des salaires et avantages sociaux, des dépenses de marketing et des dépenses de relations aux investisseurs.

### Produits financiers

Les produits financiers se sont chiffrés à 15 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016, en baisse de 19 \$ comparativement à 34 \$ pour la période correspondante de 2015.

### Charges financières

Les charges financières se sont chiffrées à 1 129 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016, en hausse de 661 \$ comparativement à 468 \$ pour la période correspondante de 2015. L'augmentation de 661 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016 est composée d'une augmentation des intérêts liés aux prêts et emprunts et de la perte de change.

La hausse des intérêts liés aux prêts et emprunts pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016 est attribuable au financement de l'acquisition d'entreprise qui a eu lieu en janvier 2016 et au nouveau financement obtenu de B&C le 20 avril 2016. La hausse est également attribuable à l'augmentation de la charge d'intérêts sur le prêt garanti d'Investissement Québec, pour lequel le taux d'intérêt a augmenté le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

L'augmentation de la perte de change pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016 est partiellement attribuable au nouveau financement obtenu de B&C qui est libellé en livres sterling. La hausse est également attribuable à la dévaluation du dollar canadien par rapport au dollar américain principalement pour la trésorerie et les placements à court terme détenus par la Société qui sont libellés en dollars américains.

#### **Changement dans la juste valeur des instruments financiers dérivés**

Le changement dans la juste valeur des instruments financiers dérivés s'est chiffré à un gain de 29 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016, comparativement à 1 653 \$ pour la période correspondante de 2015. La variation du changement dans la juste valeur des instruments financiers dérivés est principalement attribuable à la réévaluation des passifs au titre des bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne d'Acasti en 2014, au terme de laquelle un gain de 32 \$ a été enregistré durant la période de trois mois terminée le 31 mai 2016 comparativement à 1 653 \$ durant la période de trois mois terminée le 31 mai 2015.

#### **Impôt sur le résultat**

La perte nette du trimestre terminé le 31 mai 2016 inclut une charge d'impôt différé de 292 \$. La charge d'impôt différé pour le trimestre terminé le 31 mai 2016 est le résultat de l'utilisation des actifs d'impôt différé comptabilisés suite à l'acquisition de Biodroga le 7 janvier 2016.

#### **Perte d'exploitation non-IFRS**

La perte d'exploitation non-IFRS a diminué de 4 021 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016 pour s'établir à 1 147 \$, comparativement à une perte d'exploitation non-IFRS de 5 168 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2015.

La réduction de la perte d'exploitation non-IFRS de 4 021 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016 est principalement attribuable à l'augmentation des revenus, à la diminution des coûts de production et à une meilleure efficacité dans les opérations, ainsi qu'à la contribution de Biodroga. L'amélioration est également attribuable aux coûts indirects de production non attribués de 1 734 \$ dû au niveau de production plus faible que prévu de l'année dernière. L'amélioration est partiellement contrebalancée par une augmentation des charges de recherche et de développement de 484 \$ et des frais de vente, généraux et charges administratives de 45 \$.

#### **Perte nette**

La Société a inscrit une perte nette consolidée de 3 824 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016, soit une baisse de 1 142 \$ comparativement à une perte nette de 4 966 \$ enregistrée pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2015.

La diminution de 1 142 \$ de la perte nette consolidée pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016 est principalement attribuable aux mêmes raisons citées précédemment pour expliquer l'amélioration de la perte d'exploitation non-IFRS pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016. Cette diminution est partiellement contrebalancée par une augmentation de la charge d'impôt sur le revenu de 292 \$, une augmentation de la charge de rémunération à base d'actions de 95 \$, une hausse des charges financières de 662 \$ et par une diminution du gain lié à la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés de 1 625 \$.

#### **SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT**

(Tous les chiffres de cette rubrique sont en milliers de dollars)

Nos opérations, nos programmes de recherche et de développement, nos dépenses en capital et notre acquisition ont été principalement financés par nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et nos liquidités, ainsi que par les émissions d'actions ordinaires.

La Société a conclu un swap de taux d'intérêt afin de gérer les fluctuations de taux d'intérêt. La juste valeur de ce swap est présentée sous la section des instruments financiers dérivés dans le passif. En vertu du swap d'un montant nominal initial de 5 625 \$ (valeur de 5 357 \$ au 31 mai 2016), échéant le 27 décembre 2018, la Société paie un taux d'intérêt fixe de 2,94 % majoré d'une marge applicable et reçoit un taux variable basé sur le taux préférentiel. Ce swap de taux d'intérêt a été désigné comme couverture des flux de trésorerie pour le paiement d'intérêt variable sur le prêt d'un montant de 6 952 \$ au 31 mai 2016.

**Activités d'exploitation**

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2016, les activités d'exploitation ont engendré une diminution des liquidités de 1 172 \$, comparativement à une diminution de 2 955 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2015. La diminution des flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016 est principalement attribuable à la diminution de la perte nette enregistrée durant la période de trois mois terminée le 31 mai 2016 comparée à la perte nette enregistrée durant la période de trois mois terminée le 31 mai 2015, après les ajustements liés aux éléments hors caisse, tel que décrit dans la rubrique de la perte d'exploitation non-IFRS ci-dessus.

**Activités d'investissement**

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2016, sauf pour les variations des placements à court terme qui ont généré de la trésorerie s'élevant à 1 016 \$ pour financer les opérations, les liquidités utilisées par les activités d'investissement ont été pour l'acquisition d'immobilisations corporelles (605 \$) principalement liées aux équipements de recherche et développement pour Acasti. L'année dernière, un montant de 526 \$ a été investi dans les immobilisations corporelles pour la reconstruction de l'usine.

**Activités de financement**

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2016, les activités de financement ont généré des liquidités de 673 \$ principalement liées à l'augmentation des prêts et emprunts de 3 675 \$ provenant de la nouvelle dette de B&C et aux remboursements des prêts et emprunts de 2 109 \$. Cette augmentation est partiellement contrebalancée par des intérêts payés de 533 \$. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2015, les activités de financement ont utilisé 213 \$ de liquidités principalement pour le paiement des intérêts.

Au 31 mai 2016, les liquidités de la Société, comprenant la trésorerie et les placements à court terme, s'élevaient à 11 557 \$. De ce montant, 7 587 \$ correspondent à des capitaux qu'Acasti a réunis au moyen d'un appel public à l'épargne et d'un placement privé en 2014 en vue du développement de nouveaux produits et de leur commercialisation. Par conséquent, ces sommes ne sont pas rapidement et facilement accessibles par le secteur nutraceutique. La Société a également des placements à court terme réservés d'un montant de 3 000 \$ qui sont engagés pour le prêt encouru lors de l'acquisition de Biodroga.

La Société a une ligne de crédit bancaire autorisée de 1 800 \$, dont une somme de 1 120 \$ était disponible au 31 mai 2016. Le 20 avril 2016, la Société a signé une entente de prêt à terme d'environ 4 millions \$ avec B&C (se reporter à la rubrique Financement par emprunt de la section Aperçu des activités).

La direction est d'avis que sa trésorerie et ses placements à court terme, son financement disponible, sa marge brute prévue sur la vente de produits, ses produits d'intérêts attendus, ses versements de redevances à recevoir et ses crédits d'impôt sont autant de sources qui devraient suffire à financer ses activités et à assurer ses besoins en capital pour les douze prochains mois. La principale hypothèse sous-jacente à cette affirmation est sa capacité de continuer à réaliser des revenus plus importants et d'accroître son efficacité de façon continue ainsi que sa performance opérationnelle.

Si les attentes de la direction ne se concrétisent pas, la Société pourrait avoir besoin de financement additionnel pour soutenir ses activités dans un avenir rapproché, y compris le recours aux marchés financiers et la contraction d'emprunts supplémentaires, hypothèse que la direction envisage aisément, bien que rien ne garantisse que la Société pourra effectivement avoir recours aux marchés financiers et obtenir du financement additionnel par emprunt. Si Acasti ne trouve pas de financement supplémentaire, il existe une grande incertitude entourant sa capacité à poursuivre son exploitation et, par conséquent, à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités. La direction d'Acasti a des motifs raisonnables de croire qu'elle trouvera ce financement supplémentaire.

En outre, Acasti est exposée à un certain nombre de risques liés à la réussite du développement de nouveaux produits, à la réalisation d'études cliniques et aux résultats de ces dernières, à la commercialisation, à l'atteinte d'objectifs de développement telle que définie par la Société dans les ententes de licences, et à la conclusion d'alliances stratégiques. Acasti devra financer ses activités de recherche et de développement et ses études cliniques. Afin d'atteindre les objectifs de son plan d'affaires, Acasti prévoit conclure des alliances stratégiques et réunir les capitaux nécessaires. Il est prévu que les produits développés par Acasti nécessiteront l'approbation de la U.S. Food and Drug Administration et d'organismes internationaux similaires avant que leur vente ne soit permise. La capacité d'Acasti de réussir à plus long terme à mener des activités rentables dépend d'un certain nombre de facteurs qui échappent à la volonté de la direction.

**SITUATION FINANCIÈRE**

Le tableau suivant explique en détail les variations importantes à l'état de la situation financière (autre que celles touchant les capitaux propres) survenues entre le 31 mai 2016 et le 29 février 2016 (en milliers de dollars) :

Postes	Augmentation (diminution)	Explications
Trésorerie	(196)	Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement »
Placements à court terme	(1 247)	Échéance de placements
Clients et autres débiteurs	(2 239)	Réception de comptes débiteurs
Charges payées d'avance	262	Nouvelles charges payées d'avance
Stocks	(1 329)	Augmentation des ventes
Immobilisations corporelles	(75)	Coûts liés aux équipements, déduction faite de l'amortissement
Immobilisations incorporelles	(184)	Amortissement
Actifs d'impôt différés	(292)	Utilisation des actifs d'impôt différés
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 102)	Paiements de fournisseurs et autres créditeurs
Produits différés	(270)	Comptabilisation des produits différés
Prêts et emprunts	1 482	Financement de B&C moins les remboursements

Voir l'état des variations des capitaux propres pour le détail des variations des capitaux propres depuis le 29 février 2016.

**OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

(Tous les chiffres de cette rubrique sont en milliers de dollars)

Les dérivés sur les titres de capitaux propres de la Société, d'un montant de 120 \$ au 31 mai 2016, n'engendrent pas de risque de liquidité puisqu'ils sont réglés en actions et, par conséquent, ils ont été exclus du tableau ci-dessous.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers et d'autres contrats au 31 mai 2016 :

Paiements exigibles annuellement (en milliers de dollars)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	31 mai 2016			
			Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et autres créditeurs	6 716 \$	6 716 \$	6 716 \$	– \$	– \$	– \$
Prêts et emprunts*	29 164	34 689	8 606	21 637	4 446	–
Swap de taux d'intérêt	21	21	11	10	–	–
Ententes de recherche et de développement	–	2 712	2 712	–	–	–
Obligation d'achat	–	2 002	2 002	–	–	–
Contrats de location simple	–	2 922	684	1 088	706	444
Autres ententes	–	105	105	–	–	–
	35 901 \$	49 167 \$	20 836 \$	22 735 \$	5 152 \$	444 \$

\*Comprennent les paiements d'intérêts à effectuer au taux contractuel.

Dans les termes des ententes de financement, la Société doit respecter certains ratios financiers. Au 31 mai 2016, Neptune était en conformité avec toutes les clauses restrictives de ses emprunts.

**CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES ET MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES**

L'International Accounting Standards Board (« IASB ») et l'IFRS Interpretations Committee (« IFRIC ») ont publié un certain nombre de nouvelles normes, interprétations et modifications relatives aux normes actuelles qui sont obligatoires, mais dont l'application n'est pas encore en vigueur pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016 et qui n'ont pas été appliquées dans la préparation des états financiers intermédiaires consolidés. L'IASB a publié les normes suivantes qui comportent des dates d'entrée en vigueur futures qui, de l'avis de la direction, auront des incidences sur les états financiers consolidés :

*IFRS 9 – Instruments financiers*

*IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

*IFRS 16 – Contrats de location*

De plus amples renseignements sur ces modifications sont présentés à la note 3 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés au 31 mai 2016.

**MODIFICATION DES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (CIIF)**

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a déposé des attestations signées par M. Jim Hamilton, à titre de chef de la direction, et M. Mario Paradis, à titre de chef de la direction financière, portant notamment sur la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2016, il n'est survenu aucune modification dans le CIIF de la Société qui a eu une incidence importante, ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF.

**Limitation de l'étendue de la conception**

La Société a limité l'étendue de ces contrôles et procédures de communication de l'information et CIIF afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures d'une entreprise acquise depuis une période maximale de 365 jours avant le dernier jour de la période visée par la déclaration annuelle. La Société a choisi d'exclure Biodroga comme le permet le règlement 52-109 et conformément aux pratiques acceptées par l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau qui suit présente l'information financière sommaire incluse dans les états financiers consolidés de la Société relative à l'entreprise acquise faisant l'objet d'une exclusion :

<b>Biodroga</b>	1er mars au
Données choisies des comptes du résultat (en milliers de dollars)	31 mai 2016

Total des produits	6 581 \$
Profit d'exploitation	1 397

<b>Biodroga</b>	Au
Données choisies de l'état de la situation financière (en milliers de dollars)	31 mai 2016

Total des actifs courants	7 665 \$
Total des actifs non courants	13 808
Total des passifs courants	5 011
Total des passifs non courants	9 105

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des informations supplémentaires et à jour sur la Société peuvent être consultées sur le site Web de SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur le site Web d'EDGAR, à [www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml).

Au 11 juillet 2016, le nombre total d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 77 945 548 et les actions ordinaires de la Société se transigeaient sur la TSX sous le symbole « NTB » et sur le NASDAQ Capital Market sous le symbole « NEPT ». Il y avait également 777 195 bons de souscription, 4 824 794 options et 323 956 unités d'actions différées en cours. Chaque bon de souscription, option ou unité d'actions avec restrictions est exerçable contre une action ordinaire nouvellement émise par la Société.

Au moment de leur exercice, les instruments mentionnés ci-après modifieront la répartition des capitaux propres entre la participation donnant le contrôle et celle ne donnant pas le contrôle, mais ne se traduiront pas par l'émission de nouvelles actions ordinaires par la Société. Neptune a émis 153 750 options d'achat d'actions d'Acasti visant des actions en circulation à cette date qu'elle détient dans cette filiale, chaque option étant exerçable en une action de catégorie A de la filiale. De plus, Acasti avait 18 400 000 bons de souscription de série 8 (y compris 592 500 bons de souscription détenus par la Société), 161 654 bons de souscription de série 9 et 1 055 801 options en circulation à cette date. Chaque bon de souscription de série 9, option et unité d'actions avec restrictions est exerçable contre une action de catégorie A nouvellement émise par Acasti. Dix bons de souscription de série 8 sont exerçables contre une action de catégorie A nouvellement émise par Acasti. Les informations relatives aux options d'achat d'actions, aux options et aux bons de souscription d'Acasti reflètent le regroupement d'actions survenu le 14 octobre 2015.